

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 2025-2030

Adstock
MUNICIPALITÉ



CAPITALE DU PLEIN AIR
ET DE LA VILLÉGIATURE
dans Les Appalaches



RÉALISATION

Pascal Binet

Maire

Kaven Mathieu

Coordonnateur au développement économique

Adopté par le conseil de la Municipalité d'Adstock
lors de la séance ordinaire tenue le 12 mai 2025.

COMITÉ DE TRAVAIL

Innovation et développement économique Adstock (ex-CPI)
Société de développement de Sacré-Coeur-de-Marie
Société de développement socio-économique d'Adstock (SDSE)

© Municipalité d'Adstock, 2025

35, rue Principale Ouest
Adstock (Québec) G0N 1S0
418 422-2135
www.adstock.ca

TABLE DES MATIÈRES

02	Mots	06	Le diagnostic
03	La démarche consultative	08	Adstock 2030
04	Quelques données en bref	09	Le plan d'action

MOT DU MAIRE



Pascal Binet

Pascal Binet
MAIRE

Adstockois,
Adstockoises,

Nous pouvons être fiers du chemin parcouru, des projets qui se sont réalisés et du développement qui s'est opéré sur notre territoire depuis 2015. Le conseil a priorisé des axes d'intervention stratégique, car il souhaitait que l'ensemble des secteurs se développe selon ses forces et particularités. La Municipalité a su ainsi tirer son épingle du jeu et contribuer à l'économie régionale.

Dix ans après l'adoption de la première politique, il était approprié que nous actualisions notre vision de développement afin de l'arrimer au nouveau plan d'urbanisme de la Municipalité. Dans cet exercice, nous avons consulté les acteurs du milieu et nos partenaires et nous nous sommes dotés d'outils pour faire face aux enjeux et nouveaux défis qui nous attendent.

J'espère que notre nouveau plan d'action sera à la hauteur des aspirations de notre communauté. Les cibles et les mesures identifiées sont现实istes et répondent surtout aux attentes de notre population.

Nous avons tous un rôle à jouer. Croyons à notre potentiel, soutenons-nous, car c'est ensemble que nous ferons évoluer un Adstock où il fait bon vivre et prospérer.

MOT DU CONSEILLER RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Michel Rhéaume

Michel Rhéaume
CONSEILLER RESPONSABLE

Cher citoyens,
Chère citoyennes,

La Municipalité d'Adstock se distingue par sa volonté d'innover, de mobiliser sa communauté et de créer un environnement propice à la prospérité de ses citoyens, de ses entreprises et de son territoire. Cette Politique de développement économique 2025-2030 incarne cette vision ambitieuse. Elle est le fruit d'une démarche concertée, alimentée par les idées, les préoccupations et les aspirations exprimées par nos partenaires, nos entrepreneurs, nos citoyens et nos élus.

Le rôle de notre service de développement économique, est de faciliter, d'accompagner et de catalyser les projets qui façonnent l'Adstock de demain. Qu'il s'agisse de soutenir les entreprises locales, d'attirer de nouveaux investissements, de mettre en valeur notre potentiel touristique ou de renforcer notre vitalité commerciale, nous sommes résolument engagés à agir.

Cette politique constitue notre feuille de route. Elle nous guidera au cours des prochaines années, avec rigueur et agilité, pour transformer les intentions en actions concrètes. Ensemble, faisons d'Adstock un milieu de vie et d'affaires dynamique, attrayant et durable.

LA DÉMARCHE CONSULTATIVE



Dans le but de mettre à jour la Politique de développement socio-économique adoptée en 2015, la Municipalité d'Adstock a entrepris une démarche de consultation structurée et inclusive, visant à mobiliser les forces vives du milieu autour des enjeux économiques actuels et futurs. Cette démarche s'est amorcée à la suite d'une rencontre des différents comités de développement de la Municipalité (Société de développement de Sacré-Cœur-de-Marie, Société de développement socio-économique d'Adstock et le Comité de promotion industrielle devenue Innovation et développement économique Adstock).

Un Forum économique s'est tenu le 29 mai 2024 sous le thème « Vision de développement d'Adstock pour les années 2025-2030 ». Cette rencontre a permis de réunir 35 participants, représentant des organismes, des entreprises, des citoyens et des partenaires du développement. L'objectif était de recueillir leur vision, leurs préoccupations et leurs idées sur les avenues à privilégier pour le développement économique d'Adstock.

Le Forum s'est déroulé en deux temps :

- Discussion sur les enjeux généraux :** Les participants ont d'abord été invités à échanger sur deux enjeux transversaux majeurs, soit l'attractivité du territoire et l'habitation, des thèmes jugés essentiels à la vitalité économique et sociale de la Municipalité.
- Ateliers thématiques participatifs :** Par la suite, les participants ont été répartis en sous-groupes pour prendre part à des ateliers portant sur les thématiques suivantes :

ATELIER A

Le développement du parc industriel

ATELIER B

Le développement du pôle agroalimentaire

ATELIER C

Le développement du récrétourisme

ATELIER D

La consolidation des services de proximité

Chaque atelier a été mené en deux étapes : un premier groupe a été invité à exprimer ses idées par une activité de type « post-it », permettant de faire émerger les besoins, projets et pistes d'action; puis un deuxième groupe est intervenu pour bonifier ces propositions et procéder à une priorisation des éléments identifiés.

Afin d'assurer la cohérence entre les propositions formulées et les orientations retenues, une deuxième rencontre consultative s'est tenue le 27 février 2025 avec les personnes ayant participé au Forum. Cette rencontre visait à valider les actions prévues dans le plan d'action 2025-2030 de la nouvelle Politique de développement économique (PDÉ). Les participants ont été appelés à identifier cinq actions prioritaires à mettre en œuvre, contribuant ainsi directement à l'alignement des décisions municipales avec les aspirations du milieu.

Enfin, le plan d'action et son échéancier a été présenté aux comités de développement pour qu'ils recommandent ensuite au conseil municipal son adoption de la politique.



QUELQUES DONNÉES EN BREF

UNE DÉMOGRAPHIE EN CROISSANCE

Le recensement de 2021 indique qu'Adstock dénombre 2 965 résidents permanents sur son territoire auquel s'ajoute plus de 1 500 saisonniers en période estivale. Depuis la création de la Municipalité en 2001, la population a augmenté de 25 %.

Le décret de population 2025 établit une population de 3 170 habitants, selon les données de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). L'Institut prévoit que, d'ici 2041, la population d'Adstock augmentera de 11.4 %. Cette hausse se veut la plus significative dans la MRC des Appalaches.

UNE POPULATION EN TRANSFORMATION

Adstock, comme l'ensemble du Québec, vit actuellement un phénomène de vieillissement de sa population. L'âge moyen est d'environ 45 ans et près du tiers des citoyens se situe dans la tranche des 50 à 64 ans. Selon les projections, la proportion des 65 ans et plus pourrait atteindre 36 % du poids démographique en 2041, soit 10 % de plus qu'en 2021.

Toutefois, le portrait démographique d'Adstock ne se résume pas uniquement à ce vieillissement. La Municipalité attire toujours de nombreux villégiateurs et de plus en plus de travailleurs étrangers. Actuellement, six entreprises locales en embauchent.

Bien que le nombre d'enfants demeure relativement stable, une baisse des groupes d'âge associés aux jeunes familles (25-49 ans) est anticipée selon les projections. L'apport des nouveaux citoyens, conjugué à la diversité grandissante et à l'installation de résidents aux profils variés, représente des atouts importants pour l'avenir d'Adstock.

PLUSIEURS TYPES DE MÉNAGES

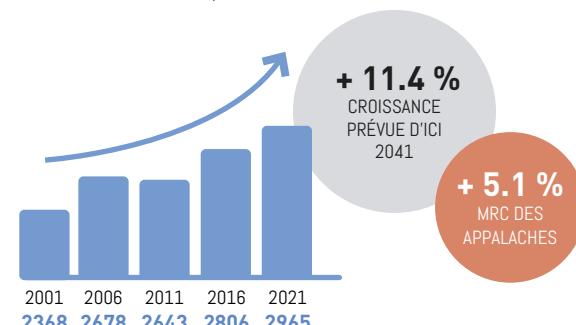
La taille moyenne des ménages à Adstock se situe à 2.3 personnes, ce qui est légèrement plus élevé que dans l'ensemble de la MRC (2.1) et de l'ensemble du Québec (2.2). Sur 1 280 ménages, 70 % des ménages sont composés de 1 à 2 personnes.

La proportion de familles compte pour 30 % des ménages, ce qui est semblable à l'ensemble du Québec, mais largement supérieure à la MRC (24 %). Avec le vieillissement de la population, le nombre de petits ménages risque d'augmenter dans les prochaines années, ce qui pourrait avoir une incidence sur leurs besoins en matière de logement.

UN REVENU PLUS ÉLEVÉ QUE LA MOYENNE DE LA MRC DES APPALACHES

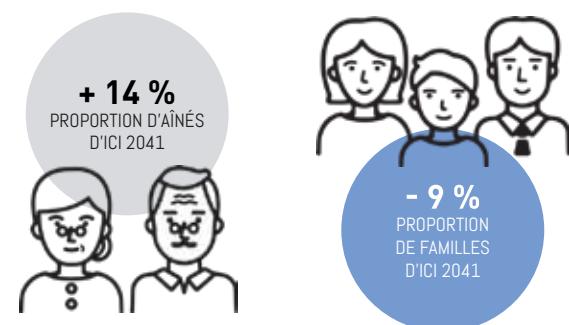
Selon le recensement de 2021, le revenu total médian des ménages adstockois s'élevait à 72 000 \$ en 2020, comparativement à 58 800 \$ pour celui des ménages de la MRC. On estime que plusieurs de ces ménages vivent dans les milieux riverains. On constate toutefois qu'il y a près de 13 % des ménages qui génèrent des revenus de moins de 30 000 \$ par année. De plus, 8.8 % des ménages consacrent 30 % de leur revenu aux frais de logement.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION ET PROJECTION DÉMOGRAPHIQUE, 2001-2041



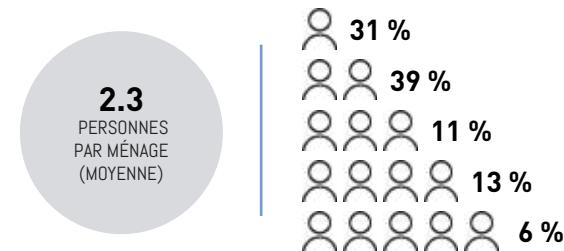
Source : Statistique Canada, Recensement 2021, ISQ (chiffre ajusté après l'annexion)

PROJECTION DU POIDS DÉMOGRAPHIQUE DES ÂINÉS ET DES FAMILLES D'ICI 2041



Source : ISQ

COMPOSITION DES MÉNAGES

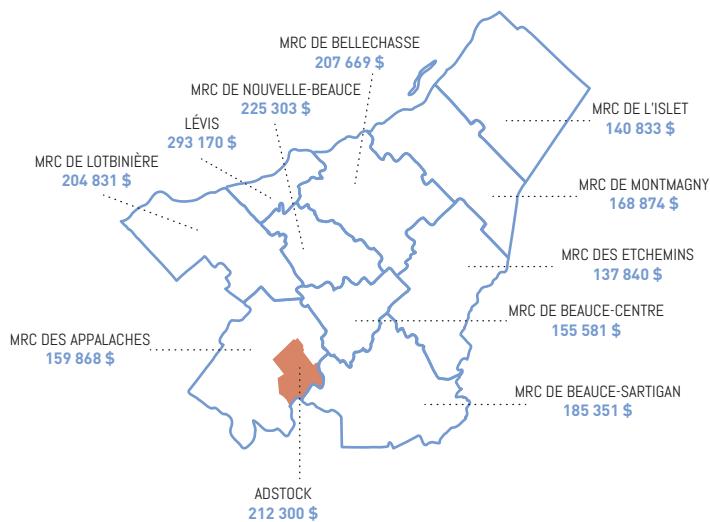


Source : Statistique Canada, Recensement 2021

UNE ÉVALUATION FONCIÈRE COMPARABLE À LA RIVE-SUD DE QUÉBEC

La richesse foncière uniformisée (RFU) d'Adstock est passée de 303 707 163 \$ en 2011 à 459 714 230 \$ en 2021, ce qui constitue une augmentation de 51 % en dix ans. Lors du dernier dépôt de rôle en septembre 2022, cette tendance est resté constante. D'ici peu, elle atteindra le milliard de dollars.

La valeur moyenne des propriétés est passée de 165 000 \$ pour s'établir à 212 300 \$ pour la même période, se situant avantageusement dans la moyenne des municipalités de la Rive-Sud de Québec. Ces données attestent de l'attractivité de la Municipalité.



UN INDICE DE VITALITÉ ÉCONOMIQUE ENVIABLE

L'Indice de vitalité économique mesure tous les deux ans la vitalité économique des territoires québécois selon le marché du travail (taux de travailleurs), le niveau de vie (revenu total médian) et la dynamique démographique (taux d'accroissement de la population).

Un indice positif signifie une vitalité supérieure à la moyenne québécoise, tandis qu'un indice négatif indique un retard. Adstock a amélioré son indice de deux points depuis 2018 et 2020, passant du 419^e rang au 300^e rang.

MUNICIPALITÉ	INDICE	RANG*
Kinnear's Mills	5,83	219
Sainte-Clotilde-de-Beauce	4,74	270
Adstock	4,17	300
Saint-Éphrem-de-Beauce	2,37	394
La Guadeloupe	1,52	456
East Broughton	-0,20	597
Saint-Joseph-de-Coleraine	-1,38	694
Thetford Mines	-1,92	735
Saint-Ferdinand	-3,95	866
Disraeli (Ville)	-7,74	1004
Beaulac-Garthby	-7,96	1010

* SUR 1 141 MUNICIPALITÉS

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, mai 2024).

UN TAUX DE TAXATION ET UN COMpte DE TAXES TRÈS BAS POUR LES INDUSTRIES ET COMMERCES

La croissance de l'évaluation foncière s'explique en partie par l'attrait de la villégiature (par la conversion des chalets saisonniers en résidences permanentes) et du mont Adstock (par la construction de nouvelles habitations). Le nombre de permis émis ces dernières années est révélateur de cette tendance.

Plutôt que d'accorder un crédit de taxes ponctuel lors de l'établissement d'une entreprise, comme le font plusieurs municipalités, il faut voir qu'à long terme à Adstock, le bas compte de taxes constitue un avantage préférentiel non négligeable.

ÉVOLUTION DU TAUX DE TAXATION GÉNÉRALE RÉSIDENTIEL DEPUIS 2001 PAR TRANCHE DE 100 \$ D'ÉVALUATION



ÉTUDE COMPARATIVE ENTRE MUNICIPALITÉS VOISINES

TAUX DE TAXES ET TARIFICATION POUR LE NON RÉSIDENTIEL

MUNICIPALITÉ	TAUX*	SIMULATION DE TARIFICATION**
Adstock	0.79	8 808 \$
Saint-Jospeh-de-Coleraine	0.81	19 807 \$
Disraeli (Ville)	1.38	22 966 \$
East Broughton	1.07	18 705 \$
La Guadeloupe	1.65	20 370 \$
Saint-Éphrem-de-Beauce	1.12	13 914 \$
Saint-Ferdinand	0.72	7 391 \$
Thetford Mines	1.74	21 066 \$

* Taux applicables en 2024 / 100 \$ d'évaluation

** Entreprise de 50 employés dont le bâtiment est évalué à 750 000 \$ avec un approvisionnement en eau de 1000 m³

Les calculs ont été faits à partir des règlements de taxation des municipalités et des données du MAMH (portrait financier).



Municipalité d'Adstock

LE DIAGNOSTIC

Des espaces industriels à optimiser

L'activité manufacturière est concentrée dans le village de Saint-Méthode. La plus importante est la Boulangerie St-Méthode et est l'un des plus grands employeurs de la région. Après l'inauguration du parc industriel en 1995, la construction de neuf motels industriels a permis le lancement de plusieurs entreprises, dont Bercomac, qui fut la première à s'y installer.

Le parc industriel dispose d'emplacements libres desservis par les réseaux municipaux et le gaz naturel. Depuis son agrandissement en 2017, seulement trois nouveaux bâtiments ont été érigés générant une dizaine de nouveaux emplois.

Dans le contexte où les règles d'agrandissement des périmètres d'urbanisation ont été resserrées par le gouvernement provincial et le nombre limité de terrains disponibles, une stratégie particulière mériterait d'être déployée dans l'esprit d'attirer des entreprises ayant des retombées plus structurantes pour le milieu.

Une offre commerciale à bonifier et des services de proximité à préserver

L'offre commerciale repose sur plus de 80 entreprises implantées surtout dans les périmètres urbains. Une partie du territoire d'Adstock est situé près de Thetford Mines, ville-centre de la MRC des Appalaches. Ce fait incite les citoyens à s'y rendre plutôt que dans les noyaux villageois pour se procurer l'équivalent en biens et services.

Les services de proximité sont importants à la vitalité des noyaux villageois. Même si leur viabilité demeure un enjeu, ils comblent des besoins essentiels. Face à une fermeture, ils contribueraient à une dévitalisation, à une baisse de la qualité de vie, à une diminution des évaluations foncières et, inévitablement, de l'attractivité de la Municipalité. Ainsi, la pérennité des commerces et des services de proximité représente un facteur de rétention des familles et des aînés sur le territoire.

Enfin, une approche marketing et de démarchage visant l'implantation de nouvelles entreprises proposant certains services essentiels à la population, même ponctuellement, serait souhaitable afin de diversifier l'offre commerciale.



Un pôle récréo-touristique d'importance régionale à consolider

Le récrétourisme et la villégiature constituent des atouts pour l'économie adstockoise. Les équipements récrétouristiques d'importance se situent principalement dans le secteur Saint-Daniel, étant donné la présence du mont Adstock et du Parc national de Frontenac.

La diversification d'une offre d'activités sur quatre saisons est entamée au mont Adstock. Des projets immobiliers structurants au pied de la montagne sont prometteurs et contribueront à l'épanouissement de ce secteur. Quant au Parc national de Frontenac qui entoure une partie du Grand lac Saint-François, il est générateur de déplacements extrarégionaux. Ces éléments ouvrent la porte à de nouvelles opportunités fort intéressantes pour le village de Saint-Daniel. Ce potentiel devra faire l'objet d'une planification stratégique.

À l'autre extrémité de la Municipalité, dans le secteur Sacré-Cœur-de-Marie, le mont Grand Morne, à cheval avec Sainte-Clotilde-de-Beauce, est une destination touristique prisée des amateurs et des passionnés de plein air. Avec la présence d'un parc de cervidés et de quelques sentiers au cœur du village de Saint-Méthode, ces attraits pourraient être davantage valorisés sur le plan de l'attractivité et de la rétention des familles.

Une agriculture en transformation à utiliser comme levier de développement

L'agriculture a été longtemps la principale activité économique du territoire. Adstock recense 109 exploitations agricoles comparativement à 125 il y a dix ans. Il y a moins de fermes et elles s'agrandissent au détriment de plus petites qui disparaissent et on observe une augmentation du nombre de parcelles laissées en friche ou converties en plantations forestières commerciales.

Sur le territoire, l'acériculture, la production maraîchère et la culture de sapins de Noël restent des valeurs sûres. Le secteur bioalimentaire est porteur, mais un repositionnement du pôle agroalimentaire (terre-école, serres, forêt nourricière, incubateur, centre de transformation) dans le noyau villageois de Sacré-Cœur-de-Marie s'impose. Il pourrait être renforcé en s'alliant à d'autres producteurs locaux et régionaux afin de stimuler le potentiel agricole surtout dans un contexte où l'autosuffisance alimentaire est préconisée au Québec.



OPPORTUNITÉS

- Terrains vacants desservis disponibles.
- Réorganisation du Service de l'urbanisme et présence d'une ressource permanente au développement.
- Nouveaux pouvoirs municipaux en fiscalité municipale, en matière de logement, droit de préemption, etc.
- Attractivité du territoire (attraits touristiques, bas taux de taxation, indice de vitalité élevé, croissance démographique, etc.).
- Présence d'un tissus entrepreneurial (coopératives, implication de bénévoles et entrepreneurs engagés).
- Proximité des grands centres (entre 15 et 35 km), accès aux services régionaux à proximité (santé, éducation, services, etc.).
- Nouvelles opportunités d'affaires liées au récrétourisme et possibilités de repreneuriat visant à préserver les entreprises existantes.
- Pôle agroalimentaire comme levier de développement.
- Fierté exprimée par une certaine tranche de la population.

DÉFIS/ENJEUX

- Proximité d'une ville-centre (concentration des grandes entreprises, attraction des emplois, fuites commerciales, etc.).
- Loin des axes principaux de communication et de transport.
- Difficulté de recrutement (bassin d'employés) et inquiétudes pour la relève de certaines entreprises et organisations.
- Rigidité réglementaire (mythe ou méconnaissance?).
- Étendue du territoire (Municipalité composée de plusieurs secteurs) et adéquation avec les ressources humaines et financières.
- Maintien en activité des entreprises existantes (crainte de fermeture ou transfert à l'extérieur de la Municipalité).
- Consolidation des services de proximité et vitalité des noyaux villageois.
- Pessimisme exprimé par une certaine tranche de la population.

PLAN D'ACTION

La Politique de développement économique se déploie sous quatre grands axes. La Municipalité d'Adstock et ses partenaires œuvreront en concertation pour atteindre les cibles de la présente politique d'ici 2030.

L'équipe municipale produira un tableau de bord avec les échéanciers et le niveau de réalisation et sera soumis aux instances et comités concernés. Dans ses communications annuelles, le Maire produira un bilan et une mise à jour du plan d'action.

RECOMMANDATIONS PHARES

- Créer un Comité consultatif en développement économique afin de conseiller la Municipalité en matière de développement et permettant de créer une synergie entre les organismes et comités œuvrant au dynamisme de la communauté.
- Maintenir un taux de taxation différencié d'avec le secteur résidentiel et des fonds réservés pour le développement économique.
- Investir dans une campagne promotionnelle afin de promouvoir les avantages de s'établir à Adstock.
- Réserver les terrains vacants industriels pour des projets/entreprises qui contribueront concrètement à la création d'emplois ou qui compléteront les activités des entreprises existantes.
- Se doter d'une stratégie de requalification des terrains industriels et utiliser le droit de préemption pour pallier la raréfaction des terrains disponibles.
- Faciliter la concertation entre les coopératives dont le but est de maintenir les services de proximité.
- Rendre plus attractif les noyaux villageois par le développement de nouvelles rues, l'amélioration des infrastructures et la tenue d'activités et d'événements.
- Assouplir certains aspects de la réglementation et développer une approche d'accompagnement des projets et des promoteurs grâce à un guichet unique répondant plus rapidement aux besoins de ceux-ci.



AXE 1

ATTRACTIVITÉ ET HABITATION

En 2030, la notoriété de la Municipalité s'est accrue. Le sentiment d'appartenance de ses citoyens est rehaussé et la qualité de ses milieux de vie préservée et plus animée. Avec un meilleur accès à la propriété et de nouvelles constructions, la population résidente approche les 4 000 habitants.

Objectifs	Résultats escomptés	Échéancier
Accompagner les promoteurs dans la réalisation des phases de développement autour du mont Adstock	Au moins 60 nouvelles unités	En continu
Attirer et soutenir des promoteurs immobiliers pour construire des logements multifamiliaux	Construction d'au moins 3 logements multifamiliaux	2028 - 2029
Contribuer à la création de nouveaux développements résidentiels dans les secteurs Saint-Méthode et Sacré-Cœur-de-Marie	Aménagement de 2 nouvelles rues et 5 nouvelles constructions par rue	2030
Mettre en œuvre un programme d'aide à la rénovation des immeubles dans les périmètres urbains	Adoption d'un règlement et d'un programme, rehaussement de la valeur des immeubles dans les secteurs concernés	2025
Promouvoir les attraits, les services et les commerces de la Municipalité	Réalisation d'une campagne de marketing territorial, élaboration d'autres outils visant une hausse de l'achalandage, affichage approprié aux abords des routes provinciales pour positionner les entreprises	2026 - 2027
Accroître l'attractivité des différents milieux de vie composant la Municipalité tout en favorisant la rétention de la population	Bonification des activités, modernisation des infrastructures, notamment en loisirs, réalisation des plans d'action municipaux, mise en place d'un taux de taxation varié afin de réduire les écarts entre les secteurs, adoption d'un plan directeur des parcs et des espaces verts, adoption d'un plan directeur de l'eau pour chaque lac	En continu
Mettre en lumière les réussites des entreprises et des organismes de la Municipalité	Réalisation de capsules et d'événements favorisant le sentiment d'appartenance	En continu



AXE 2

INDUSTRIES, COMMERCES ET SERVICES DE PROXIMITÉ

En 2030, l'offre commerciale et de services dans les noyaux villageois s'est bonifiée. Les services de proximité répondent aux besoins de la population. Avec une stratégie qui se démarque, le parc industriel attire des nouveaux travailleurs qui résident de plus en plus sur le territoire.

Objectifs	Résultats escomptés	Échéancier
Identifier les besoins des entrepreneurs et accompagner les entreprises dans leur croissance tout en incitant leurs travailleurs à résider sur le territoire	Réalisation d'un inventaire des besoins et des projets des entreprises, création d'un fonds d'aide au développement, développement d'une approche client reconnue dans l'accompagnement des promoteurs (guichet unique) qui comprend un plan de repreneuriat	En continu
Valoriser les terrains industriels (tant vacants que ceux à requalifier) tout en s'assurant d'en maximiser les retombées	Mise en place de stratégies (plan directeur de développement) optimisant les espaces disponibles (dans le parc industriel) et identifiant les terrains à requalifier (vacants ou laissés à l'abandon), accueil de nouvelles entreprises génératrices d'emplois	2028
Préserver les services de proximité dans les différents secteurs de la Municipalité	Maintien des services de proximité dans les 3 noyaux villageois et participation à leur consolidation/pérennisation par différents moyens	En continu
Diversifier l'offre commerciale tout en misant sur les forces des différents noyaux villageois	Caractérisation des secteurs (étude), optimisation des espaces commerciaux, construction d'un nouveau bâtiment, implantation de nouveaux commerces complémentaire à ceux existants et de nouveaux services à la population	2030
Mettre en place une concertation renouvelée entre les partenaires et les organismes impliqués dans le développement des milieux	Création d'un comité consultatif en matière économique conseillant le conseil municipal et coordonnant les actions des comités qui œuvrent au développement de la Municipalité	2025



AXE 3

RÉCRÉOTOURISME ET VILLÉGIATURE

En 2030, les activités sont diversifiées et les attraits, dont la station récréo-touristique, sont plus fréquentés. En parallèle, des mesures adéquates sont prises pour protéger nos attraits naturels (plans d'eau, paysages). L'afflux de touristes offre de nouvelles opportunités d'affaires.

Objectifs	Résultats escomptés	Échéancier
Contribuer avec les intervenants régionaux à consolider les opérations du mont Adstock et diversifier l'offre d'activités du pôle récréo-touristique	Poursuite des ententes de tarifs préférentiels pour les citoyens et l'étendre aux passes journalières, diversification de l'offre d'activités familiales, agrandir le lien multifonctionnel (sentier/piste vers d'autres secteurs), intégration du secteur du mont Adstock à la vie communautaire	En continu
Collaborer avec la Municipalité de Sainte-Clotilde-de-Beauce au développement et à la promotion du mont Grand Morne	Mise en place d'un partenariat (sur le plan régional ou intermunicipal) et d'un plan d'action consensuel assurant les opérations	En continu
Saisir l'opportunité du développement immobilier du mont Adstock pour accroître l'offre d'hébergement et développer de nouvelles entreprises connexes au tourisme	Établissement de nouveaux commerces et services dans le secteur Saint-Daniel, fidélisation des nouveaux arrivants, touristes et visiteurs aux commerces et services préconisant l'achat local	2027
Concilier les actions de développement à la protection de l'environnement dans une approche écoresponsable, durable et consensuelle	Amélioration des accès aux attraits naturels et touristiques de la Municipalité (exemple ; divers sentiers existants, parc de cervidés, plans d'eau) en s'inspirant du plan paysage, réalisation du plan d'action de la politique environnementale	En continu
Collaborer avec le Parc national de Frontenac et la MRC des Appalaches au déploiement d'une stratégie de rayonnement touristique	Augmentation de l'achalandage dans les attraits du pôle récréo-touristique par la mise en place d'une campagne promotionnelle efficace et accroître les retombées économiques	En continu



AXE 4

AGROFORESTIER ET BIOALIMENTAIRE

En 2030, un écosystème bioalimentaire dynamique est en place autour de plusieurs partenariats. De nouveaux producteurs bénéficient des infrastructures du pôle agroalimentaire. Certains d'entre eux s'établissent sur le territoire grâce à des espaces qui leur sont consacrés.

Objectifs	Résultats escomptés	Échéancier
Poursuivre la collaboration avec la MRC des Appalaches dans le développement du pôle agroalimentaire	Positionnement du pôle agroalimentaire dans le PDZA révisé et soutien municipal dans son développement	2026
Contribuer à renforcer l'utilisation des infrastructures du pôle agroalimentaire	Concrétisation d'ententes pour l'utilisation des infrastructures et promotion du pôle.	En continu
Protéger les terres en culture et valoriser les projets forestiers à valeur ajoutée	Réduction du nombre de terres en friches sur le territoire, encadrement des nouveaux chemins forestiers, utilisation d'un taux de taxe différencié	En continu
Soutenir la relève et favoriser l'établissement de nouveaux producteurs sur le territoire	Aménagement d'une nouvelle rue dans le secteur Sacré-Cœur-de-Marie, mise en place d'un protocole favorisant l'implantation de propriétaires producteurs sur des espaces réservés	2028
Promouvoir les produits du terroir provenant de producteurs locaux	Augmentation des ventes de produits locaux dans les commerces de la Municipalité. Réalisation d'une campagne promotionnelle avec « un branding Adstock »	2027



— *Adstock* MUNICIPALITÉ